



LE THEIL DE BRETAGNE

INFOS LE THEIL

retrouvez toutes vos informations sur www.leteildebretagne.fr

Rejoignez-nous sur Facebook



n° 232

Juin

2018

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 12 mars 2018

Communauté de Communes Au Pays de la Roche aux Fées :

désignation d'un conseiller communautaire supplémentaire.

Chaque liste a présenté un candidat : Eric Gendreau et Muriel Scolan. Le CM procède au vote à bulletin secret. Résultats :

1^{er} tour, votants=17, bulletins blancs ou nuls=7, suffrages exprimés=10. Ont obtenu : E. Gendreau 5 voix, M. Scolan 5 voix.

2^{ème} tour, votants=17, bulletins blancs ou nuls=6, suffrages exprimés=11. Ont obtenu : E. Gendreau 6 voix, M. Scolan 5 voix.

Le siège de conseiller communautaire supplémentaire à pourvoir est attribué à M. Eric Gendreau.

Vote des taux des taxes locales pour 2018.

Après examen de la proposition de la Commission Finances, et vote, le CM par 15 voix pour et 1 voix contre décide d'augmenter les taux des taxes locales pour 2018 qui sont fixées ainsi :

- Taxe d'Habitation: 14.30 % (au lieu de 14.16 %, soit +1%)
- Taxe Foncier Bâti: 16.05 % (au lieu de 15.89%, soit +1%)
- Taxe Foncier Non Bâti: 41.65 % (au lieu de 41.44% soit +0.5%)

Droit de préemption urbain : examen de 3 déclarations d'Intention d'Aliéner. Le CM à l'unanimité décide de ne pas préempter les biens situés:

- 9 rue des Camélias, - 5 Allée des Tilleuls,
- 12 rue Robert Lequerré (pour une partie de la parcelle).

Urbanisme : modification simplifiée du PLU.

Le CM décide à l'unanimité des suffrages exprimés (15 votants et 1 abstention) d'annuler la délibération du 6 juillet 2015 concernant la modification simplifiée n° 2 et de relancer une nouvelle procédure pour une modification simplifiée concernant les objets suivants :

- intégration d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation sur le secteur de la Huberdière,
- modification du règlement de la zone 1AUE, articles 12 et 13,
- modification du règlement écrit de la zone UL, article 2.

Projet d'extension de l'atelier municipal : avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre.

Compte-tenu du montant prévisionnel des travaux au stade d'avant-projet définitif, le CM, à l'unanimité des suffrages exprimés (15 votants et 1 abstention), accepte l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre portant le montant du marché à 33 881.22 € ht au lieu de 21 505 € ht.

Aménagement de la rue du Verger et des Perrières : avenant n°1 au marché de travaux.

Le CM à l'unanimité accepte le devis de l'entreprise TPB de Vitré s'élevant à 454 € ht concernant les aménagements devant le coiffeur, aux abords du Monument aux Morts, devant un garage et le réseau d'eaux pluviales et autorise le Maire à signer l'avenant correspondant.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 3 avril 2018

Participation aux dépenses de fonctionnement de l'Ecole Privée du Theil de Bretagne

Le CM décide de verser à l'Ecole Privée un montant de 1 475.26 € par maternelle et 333.32 € en primaire fréquentant la piscine ou 283.81 € en primaire ne fréquentant pas la piscine, selon le coût d'un enfant à l'Ecole Publique, soit une somme globale de 44 840.98 € pour 19 maternelles et 54 primaires.

Participation aux dépenses de fonctionnement pour les élèves domiciliés dans des communes extérieures

Le CM décide de demander une participation aux communes extérieures dont les enfants sont scolarisés à l'Ecole Publique du Theil de Bretagne, qui est évaluée ainsi :

- pour la commune d'Essé, un montant global de 2 626.05 €
- pour la commune d'Eancé, un montant de 371.71 €
- pour la commune de Retiers, un montant de 371.71 € .../...

... Suite CR conseil municipal du 3 avril 2018

Participation aux dépenses de fonctionnement pour les élèves scolarisés à l'Ecole Privée de Retiers

Le CM décide de verser à l'Ecole Privée de Retiers un montant de 15 147.22 € pour 10 maternelles et 6 primaires.

Droit de préemption urbain : examen d'une Déclaration d'Aliéner un bien situé 11 rue des Croisettes

Le CM décide de ne pas préempter ce bien.

Équipements pour terrain de football.

Le CM accepte le devis d'Intersport à St-Berthevin s'élevant à 1 633 € ht soit 1 959.60 € ttc pour le remplacement d'une paire de buts à 11 joueurs avec système de relevage et filets.

AVIS : COMMUNE DE LE THEIL DE BRETAGNE

Modification simplifiée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté en date du 24 avril 2018, il a été prescrit la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme concernant l'intégration d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation dans le secteur de la Huberdière (avec notamment la prise en compte des circulations automobiles et modification du règlement si besoin) ; la modification du règlement écrit de la zone 1AUE, pour ses articles 12 et 13 (stationnement et espaces libres plantations) ; et la modification du règlement écrit de la zone UL pour prendre en compte le projet d'extension de l'atelier municipal sur cette zone.

Les habitants du Theil de Bretagne seront informés par avis de la mise à disposition du public afin qu'ils puissent prendre connaissance du projet et un registre sera mis à leur disposition pour noter leurs observations.

VOTE DES SUBVENTIONS 2018 AUX ASSOCIATIONS

Ass. Anciens Combattants - Le Theil de Bretagne	248.00
Ass. Club de la Joie - Le Theil de Bretagne	595.00
Ass. Parents Elèves Ecole Privée - Le Theil	428.00
Amicale Laïque (Ecole Publique) - Le Theil	428.00
Ass. Art Floral - Le Theil de Bretagne	191.00
Ecole Sainte-Marie - Le Theil (voyage/sorties RPI)	537.00
Ass. A Fond la Gym - Le Theil de Bretagne	623.00
Ass. Crocq Vacances à Retiers	12 992.39
Ass. Espace jeunes à Retiers	2 658.00
Ass. Cycliste du Pays de la Roche aux Fées	67.00
Ass. La Prévention Routière	67.00
Ass. Aide au Dévelop. du Burkina-Faso à Retiers	67.00
Amicale fédérée des donneurs de sang Retiers	67.00
Association Miescisko Pologne	1 355.25
Ass. L'outil en main du Pays de la Roche aux Fées	124.60
Union Cycliste de Retiers	302.60
Club de Judo de Retiers	142.40
Ass. Retiers Pays Roche aux Fées Hand Ball	534.00
Tennis Club de Retiers/Martigné	71.20
Jogging Club de Retiers	106.80
Retiers Volley ball	106.80
Lycée JM Lamennais Asso. Culture and Co-Retiers	842.40
La Noë Saint-Yves - Bain de Bretagne	93.60
Bâtiment CFA - Saint Grégoire	62.40
Maison Familiale Rurale, Montauban de Bretagne	31.20
Maison Familiale Rurale de Guilliers	31.20
Ass. FNATH - La Guerche de Bretagne	67.00
Ass. Les Restaurants du Cœur	67.00
Ass. ADOT Ille et Vilaine	67.00
Ass. Secours Catholique de Retiers	67.00
Ass. Rêves de Clown	67.00

FINANCES

Le Conseil Municipal, en séance du 12 mars, a approuvé à l'unanimité les Comptes Administratifs 2017 suivants :

Budget Principal de la Commune.

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	883 019.89 €	Dépenses	293 569.68 €
Recettes	1 094 889.17 €	Recettes	360 116.54 €
Résultat exercice	211 869.28 €	Résultat exercice	66 546.86 €
Résultat au 31/12/2016	325 984.20 €	Résultat au 31/12/2016	-137 512.21 €
Part affectée à l'investissement	308 790.36 €	-	
Résultat clôture au 31/12/2017	229 063.12 €	Résultat clôture au 31/12/2017	-70 965.35 €

Service Public Assainissement Collectif

Exploitation		Investissement	
Dépenses	66 743.85 €	Dépenses	41 381.84 €
Recettes	71 942.15 €	Recettes	47 939.01 €
Résultat exercice	5 198.30 €	Résultat exercice	6 557.17 €
Résultat au 31/12/2016	22 284.14 €	Résultat au 31/12/2016	131 945.41 €
Résultat clôture au 31/12/2017	27 482.44 €	Résultat clôture au 31/12/2017	138 502.58 €

Lotissement « Les Croisettes »

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	94 935.61 €	Dépenses	0.00 €
Recettes	34 374.00 €	Recettes	68 293.69 €
Résultat exercice	-60 561.61 €	Résultat exercice	68 293.69 €
Résultat au 31/12/2016	608 132.18 €	Résultat au 31/12/2016	-68 293.69 €
Résultat clôture au 31/12/2017	547 570.57 €	Résultat clôture au 31/12/2017	0.00 €

« Viabilisation de terrains »

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	31 639.07 €	Dépenses	13 477.39
Recettes	75 977.39 €	Recettes	29 265.07
Résultat exercice	44 337.42 €	Résultat exercice	15 787.68
Résultat au 31/12/2016	34 673.82 €	Résultat au 31/12/2016	-29 265.07
Résultat clôture au 31/12/2017	79 011.24 €	Résultat clôture au 31/12/2017	-13 477.39

« Parc d'Activités du Bourg Neuf »

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	27 690.18 €	Dépenses	0.00 €
Recettes	28 155.00 €	Recettes	26 690.18 €
Résultat exercice	464.82 €	Résultat	26 690.18 €
Résultat au 31/12/2016	15 712.87 €	Résultat au 31/12/2016	-26 690.18 €
Résultat clôture au 31/12/2017	16 177.69 €	Résultat clôture au 31/12/2017	0.00 €

Le Conseil Municipal, lors de la séance du 3 avril 2018, a validé à l'unanimité les Budgets Primitifs 2018 suivants :

Budget principal de la Commune :

Section de fonctionnement : 1 607 915,88 €

Section d'investissement : 1 482 168,01 €

Service Public d'Assainissement Collectif :

Section d'exploitation : 99 578,15 €

Section d'investissement : 189 879,59 €

Lotissement Les Croisettes :

Section de fonctionnement : 548 789,57 €

Section d'investissement : 0,00 €

Zone d'activités du Bourg Neuf :

Section de fonctionnement : 17 305,69 €

Section d'investissement : 0,00 €

Viabilisation de terrains :

Section de fonctionnement : 138 636,24 €

Section de d'investissement : 13 477,39 €

AVIS : COMMUNE DE LE THEIL DE BRETAGNE Modification simplifiée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme Avis de mise à disposition du public

Le Conseil Municipal du Theil de Bretagne envisage de procéder à une modification simplifiée du PLU afin d'intégrer une Orientation d'Aménagement et de Programmation sur le secteur 1AUE de la Huberdière et de modifier le règlement de la zone 1AUE ; et de modifier le règlement de la zone UL pour prendre en compte le projet d'extension de l'atelier municipal sur cette zone.

Le dossier relatif à cette modification simplifiée est mis à disposition du public du **15 juin 2018 au 16 juillet 2018** en mairie, aux heures habituelles d'ouverture au public. Toutes les observations du public pourront être consignées sur un registre.

Le Maire, Marie-Annick Boué

CONSEIL MUNICIPAL : Prochaine séance,
le lundi 4 juin à 20h30, à la Mairie, salle du Conseil Municipal

AGENDA JUIN 2018

Samedi 2 :

● **1er Forum des associations**: 19 associations au total (theillaises et bien d'autres relatives aux sports notamment) vous accueilleront de 10h à 15h00. Un temps de rencontres et d'échanges pour vous faire connaître les structures animées par des bénévoles ! N'hésitez pas, venez les rencontrer... G. Ferré

● **AG du Club de football Essé-Le Theil**, Stade A. Hoisnard

Dimanche 10 :

● **Fête de l'école publique et concours de palets**

Défilé des enfants déguisés dès 13h30 sur le thème « Nature et jardin » depuis la cour de l'école jusqu'au terrain du foot. **Spéciale** des enfants suivi d'une grande Kermesse avec tirage de la **tombola**... De nombreux lots à gagner pour grands et petits, structures gonflables, promenade à poney, pêche à la ligne, stand de tir, chamboule-tot, pêche aux canards, tir aux buts, planche à trou, jeu des enveloppes et alimentation sur place, animations...

Concours de Palets vers 14h00 : 2 joueurs / 4 palets

Belle journée en perspective...On vous attend nombreux !!!

● **OFF SCENE** – Art et patrimoine – à 16h dans le cadre de la Saison Culturelle 2017-2018

DE ROSES, DE JASMIN ET DE RONCES -A la Chapelle de Beauvais
Renseignements : www.cc-rocheauxfees.fr – 02 99 43 64 87

Samedi 16 : **Fête de la musique** organisée par le Comité des Fêtes. **Repas moules-frites** suivi d'une soirée dansante.

A partir de 19h30. Vente de tickets 7€ au Theillais, à la boulangerie et auprès des membres du Comité des Fêtes.
Contact : 06 12 26 18 95

Mardi 19 : **Messe à la Chapelle** Notre Dame de Beauvais à 11h30, Repas (Club de la Joie)

Jeudi 21 : **AG de A Fond la Gym** au Parc du Lavoir

Samedi 23 : **3ème journée citoyenne** – 9h-13h00

Certains d'entre vous ont répondu présents aux éditions précédentes, qu'ils en soient remerciés ! La Journée Citoyenne promeut de manière concrète et sans grand discours les valeurs essentielles de la vie en société : l'entraide, la fraternité apportée par le sentiment de faire partie d'une même communauté, le partage des compétences, impliquant chaque citoyen, la solidarité, le respect de l'espace public par son appropriation...

Mobilisons nous ! Qui ? Chaque habitant, élu ou non, du plus petit au plus grand, toutes générations confondues, sera le bienvenu et peut apporter sa contribution.

Ce projet vous motive, nous vous invitons à vous inscrire à la mairie par tél 02 99 47 74 07 ou mail mairie.leteildebretagne@wanadoo.fr (Une collation sera servie le midi).

La journée citoyenne, un élément rassembleur et citoyen !
Des questions ? Contactez Geneviève FERRE, 06 70 38 05 97 ou par mail gferre2@orange.fr

Dimanche 24 : **Kermesse du RPI** – Ecole Privée - à Coësmes

Vendredi 29 : **Cinéma plein air** proposé par le Comité Consultatif Culture Le Theil de Bretagne, en partenariat avec l'Association A Fond la Gym, au Stade André Hoisnard, à partir de 21 h 00 (Projection à la tombée de la nuit). Entrée 1€

Samedi 30 : **l'association des anciens combattants, veuves et citoyens de la paix** organise un **pique-nique** à partir de midi pour les adhérents et leur conjoint(e). Chacun apporte son pique-nique. Le lieu: chez Jean-Louis Cocault au Pâtis des Noës au Theil-de-Bretagne, près de la pièce d'eau.

Parution le lundi 28 mai 2018
Pour Infos-Le Theil n° 233, articles à déposer
pour le **14/06/2018** à la mairie.

Responsable de publication : Marie-Annick Boué
Rédaction et impression : Geneviève Ferré et Secrétariat
Mairie Tél. 02.99.47.74.07
mairie.leteildebretagne@wanadoo.fr - Tirage 660 exemplaires.

